

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15,

RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN,

MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDIS ET VENDREDIS

CONDITIONS D'ABONNEMENTS (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul.	\$1
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul.	\$1
Aux deux publications réunies.	\$1 1/2
Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix que ci-dessus.	
PRIX DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, première insertion.	25 c.
Dirigées et au-dessous, première insertion.	25 c.
Au-dessus par lignes.	30 c.
Toute insertion subséquente, le quart du prix.	
(A élargir les lettres.)	

Feuilleton de la Revue Canadienne.

WILHELMINE.

II. LE CHATEAU DE BRISBERG.

(Suite.)

Quoique Wilhelmine eût déjà quatorze ans quand elle avait quitté la capitale de l'Autriche à la demande de son aïeule, qui désirait qu'elle vint la soigner, et au grand regret de Charlotte, qui la considérait plutôt comme une amie que comme une suivante, la jeune Tyrolienne, dont la mémoire n'avait cependant pu garder nul souvenir de son pays, puisqu'elle venait à peine de naître lorsque sa mère était entrée au service de feu Mme de Klepfel, la jeune Tyrolienne, disons nous, avait pris tellement en goût le vallois des Roses, qu'après la mort de sa grand-mère, elle refusa constamment et fermement de retourner à Vienne. Pourtant elle était bien sincèrement attachée à Mlle de Klepfel. Mais son cousin Dieterich, le hardi chasseur de chamois, l'aimait si tendrement, ou pour mieux dire si follement, qu'il serait tombé malade d'ennui et de jalousie si Wilhelmine eût de nouveau quitté le Rosenthal.

Les deux jeunes gens, orphelins l'un et l'autre, ne devaient se marier que lorsque Dieterich aurait atteint sa vingt-deuxième année et Wilhelmine sa dix-neuvième. Ainsi l'avait décidé leur aïeule, et dans les pays où régnaient les mœurs patriarcales, les volontés des grands parents ont, même après la mort de ceux-ci, force de loi pour leurs enfants. Cependant l'époque fixée pour l'union du cousin et de la cousine approchait; le curé de la paroisse s'était procuré les dispenses nécessaires à leur mariage, et en attendant cet heureux jour, le chasseur Tyrolien, qui demeurerait à mi-côté d'une des montagnes boisées dont le Rosenthal était entouré, venait chaque matin passer quelques instans avec sa fiancée.

C'était pour ne point donner à Dieterich le chagrin de ne pas la trouver occupée à coudre des gants de peau da chamois devant sa porte, à l'heure accoutumée de leur entrevue quotidienne, que Wilhelmine n'avait pas accompagné sur le champ, au masoir, la servante montagnarde.

Maintenant, transportons nous de nouveau dans la chambre du baron, qui toujours assis dans son grand fauteuil, son pied malade appuyé sur un coussin, et une lettre ouverte à la main, adressait d'un ton d'intérêt et de bienveillance les paroles suivantes au comte Zaporini, dont les manières timides et le maintien respectueux plaisaient singulièrement à l'ex-chambellan de l'impératrice Marie-Thérèse.

III.—LE COMTE ZAPORINI.

—Ainsi, monsieur, vous êtes l'unique rejeton de cette illustre famille vénitienne que je croyais éteinte depuis la mort du comte Fabrizio Zaporini, votre grand oncle, à ce qu'il paraît. Vers la fin de sa vie, il s'était fixé dans son château de Kastanowitz, en Croatie, un pays bien autrement sauvage que le Tyrol, et où il m'a magnifiquement reçu, il y a vingt ans, lorsque je me rendais à Constantinople pour y joindre notre ambassadeur, dont j'étais le secrétaire. On m'avait dit que le comte Fabrizio n'avait pas laissé d'héritier de son nom, et que sa succession s'était éparpillée en divers legs faits par lui à des parens peu fortunés de la haute comtesse sa femme, à d'anciens serviteurs et à des magistrats. Aussi, étai-je loin de m'attendre à avoir l'honneur d'offrir à mon tour l'hospitalité à un Zaporini.

L'étranger avait écouté en silence cette allocution du baron, se bornant à s'incliner à chaque phrase flatteuse pour le nom qu'il portait.

À peine le comte avait-il été introduit en la présence de M. de Brisberg, qu'il s'était empressé de sortir d'un portefeuille en cuir de Russie ou de Roussi, comme on disait alors, une lettre ouverte à l'adresse du comte Fabrizio Zaporini, en son château de Kastanowitz.

—Vous reconnaissez l'écriture de cette suscription et aussi de cette signature? avait demandé le comte en remettant la lettre ouverte au baron. —Celui-ci avait relu avec complaisance la longue missive toute remplie d'expressions de gratitude et de dévouement qu'il se souvenait avoir adressée au noble Vénitien aussitôt après son arrivée à Constantinople, et qu'il regardait, à tort ou à raison, comme un modèle de style épistolaire.

—Si vous ne voulez pas vous asseoir, mon cher comte, reprit M. de Brisberg, vous me forcerez à me lever, malgré les douleurs aiguës que je ressens, et me tenir aussi debout.

Le jeune homme s'assit après avoir, soit machinalement, soit à dessein, réglé son fauteuil de façon à ne pas se trouver exactement sur la même ligne que le baron, dont il paraissait observer les mouvements de physionomie avec une attention scrupuleuse.

—Puis-je espérer, demanda le comte, après avoir répondu avec beaucoup de déférence aux questions que lui avait adressées son hôte, puis-je espérer, monsieur le baron, que vous voudrez bien, en considération de l'amitié qui vous

liait à mon grand-oncle, me donner quelques lettres de recommandation au moyen desquelles je puisse être admis sans difficultés dans la haute société de Vienne, très-chatoillieuse, assurément, sur le chapitre des quartiers de noblesse?

—Sous ce rapport, vous n'avez rien à appréhender, mon jeune ami, répondit M. de Brisberg. J'ai vu au château de Kastanowitz l'arbre généalogique de votre maison. Il m'a été montré par l'intendant de M. votre oncle, un nommé Ridler, je crois, qui avait un petit garçon de six ans, très-vif, très-malin. Avez-vous gardé ces gens-là à votre service? ajouta le baron en se tournant vers le jeune comte, dont le front s'empourpra subitement.

Ce fut d'une voix un peu faible qu'il répondit :

—M. Ridler est mort peu de mois avant son maître.

—Et le fils, qu'est-il devenu?

—Le fils! répéta l'étranger en portant la main à son front.

—Vous trouveriez-vous indisposé? s'écria le baron en agitant une sonnette d'argent qui se trouvait à sa portée sur la table.

—Ce n'est rien, monsieur le baron, j'ai eu un éblouissement. Je m'étais égaré dans vos montagnes, et le soleil auquel j'ai été exposé toute la matinée m'a donné un violent mal de tête. Maintenant, c'est passé.

—Maurice, apportez des rafraichissemens, et faites préparer un appartement pour M. le comte, ordonna M. de Brisberg au domestique accouru à l'appel de sa sonnette.

—Monsieur le baron, s'empressa de dire le jeune voyageur, je vous remercie infiniment; mais je compte me remettre en route tout à l'heure pour Innsbruck, où j'ai à toucher quelques fonds chez un banquier. De cette ville, je me rendrai ensuite à Vienne.

—Mon cher Zaporini, vous ne nous quittez pas si vite. Je suis demeuré, moi, huit jours chez votre excellent oncle! D'ailleurs, il faut bien me laisser le temps d'écrire les lettres de recommandation que vous désirez, quoique assurément, avec un aussi grand nom, vous n'en avez nul besoin.

À ce moment, parut Charlotte, dont la toilette élégante et coquette s'harmoniait avec sa figure plus fine que régulière. L'impatience que lui avait causé le retard inusité de Wilhelmine, qui n'arrivait pas, et surtout la maladresse de ses femmes de chambres inexpérimentées, donnaient à ses yeux une expression plus animée, et à ses joues un coloris plus vif qu'ajoutaient encore à ses charmes. Elle fit au jeune étranger, que son oncle lui présentait, les honneurs de la collation qu'on venait de servir. Si le comte Zaporini fut enchanté de son accueil, elle de son côté, parut non moins satisfaite que ne l'avait été le baron de la timidité de ce jeune homme, que des esprits critiques auraient pu taxer de gaucherie. Mais l'embarras qu'il éprouvait visiblement en présence de M. de Brisberg et de Mlle de Klepfel fut attribué, par la nièce, à l'effet que produisait sa beauté sur le comte, et par l'oncle, à l'impression que causait sur ce seigneur, qui avait peut-être vécu jusqu'alors dans la retraite au fond de la Croatie, l'air tout ensemble imposant, affable et courtois, d'un homme dont l'existence entière s'est écoulée dans le grand monde.

IV.—LE CHASSEUR TYROLIEN.

Contrairement à son attente, Wilhelmine, en arrivant à sa chaumière, n'y trouva pas Dieterich.

—Qu'est-ce que cela signifie? se demanda-t-elle avec inquiétude. Se serait-il blessé avec sa cognée en abattant quelques grès arbre pour aider un bûcheron de ses amis? Le pied lui aurait-il manqué en escaladant des pointes de roc pour saisir dans leur nid de jeunes faucons? Ou bien s'est-il aventuré à la poursuite d'un chamois jusque dans les déserts glacés de l'Oetzthal (1)?

Après avoir encore attendu son fiancé quelques instans, Wilhelmine sortit du vallois; et se dirigea d'abord vers la cabane qu'habitait le chasseur, sur le versant boisé d'une montagne voisine, et d'où elle pouvait ensuite gagner le plateau de Brisberg. La jeune Tyrolienne avait à peu près fait les trois quarts du chemin, lorsqu'en tournant un bouquet de vieux chênes, elle se trouva tout à coup vis-à-vis de son cousin.

—Tu me cherchais? s'écria Dieterich, dont le visage sérieux s'illumina d'un rayon de bonheur.

Il avait compris que c'était un sentiment d'anxieuse sollicitude pour lui qui amenait à sa rencontre Wilhelmine.

—Pourquoi, lui-dit celle-ci d'un ton de doux reproche, m'as-tu laissé l'attendre si longtemps?

—Je reviens de l'Oetzthal, répondit Dieterich.

—Tu m'avais pourtant promis de ne plus aller chasser dans ces plaines de glace!

—Aussi n'y ai-je pas chassé ce matin.

—En effet, tu n'as pas ton fusil? s'écria Wilhelmine du ton de l'étonnement.

C'est seulement dans des circonstances exceptionnelles où une arme pourrait être, sinon dangereuse, du moins gênante, que les montagnards du Tyrol abandonnent leur carabine, cette par-

tie intégrante de leur costume, et qu'ils portent toujours en bandoulière.

—Tu as donc servi de guide à un voyageur? continua la jeune fille.

—J'ai fait mieux que cela, j'ai aidé les braves habitans du Voralberg à arracher à une mort affreuse un bon prêtre, leur curé, qui était parti hier, dans l'après-midi, pour aller remplir les fonctions de son saint ministère dans un hameau situé très-haut dans la montagne. Ne l'ayant pas vu reparaitre ce matin au presbytère, on a craint qu'il ne se fût égaré et n'eût pénétré dans un champ de glace; comme pour ces sortes de recherches on n'est jamais trop de gens robustes et adroits, on est venu requérir mon assistance. Nous avons eu le bonheur de retirer le curé du Voralberg d'une profonde crevasse dans laquelle il était tombé, en passant ce matin sur la lisière de l'Oetzthal. Tu me pardonneras, n'est-ce pas, de t'avoir désoberé? ajouta le jeune Tyrolien, en regardant sa cousine avec tendresse.

Wilhelmine répondit à son fiancé en lui prenant les deux mains qu'elle serra affectueusement dans les siennes.

—Il faut que je te quitte, dit ensuite la jeune fille; Mlle de Klepfel m'attend depuis longtemps; elle m'a même écrit pour me presser d'aller la trouver.

—Que peut-elle avoir de si urgent à te communiquer?

—Elle veut m'entretenir au sujet d'un petit voyage qu'elle et M. le baron ont projeté de faire.

—Est-ce que, par hasard, elle se proposerait de t'emmener?

—Ce serait possible.

—Tu la refuseras, n'est-ce pas?

—Le pourrais-je?

—Et notre mariage?

—Nous l'ajournerions.

—Ah! par exemple, je n'y consentirai pas!

—Mon bon Dieterich, si tu prends déjà ce ton de maître, que feras-tu donc plus tard? dit en riant Wilhelmine.

—Quand tu seras ma femme je ne me montrerai plus farouche, ni mécontent, ni jaloux. Je serai si heureux!

—En attendant, tâche d'être raisonnable.

Voyons, n'est-ce pas à l'amitié, aux bontés de Mlle Klepfel que je dois de savoir lire, écrire, compter?

—Et que m'importe, à moi? interrompit Dieterich.

—Mon Dieu, cousin, je ne te parle de cela que parce que toi-même tu as paru plus d'une fois heureux et fier de ce que ta cousine, ta femme future, était en état de lire et d'écrire des lettres, sans avoir recours, comme tous les paysans de nos montagnes, à M. le curé ou au maître d'école.

—C'est vrai! oui, j'étais fier et heureux de ta supériorité sur les autres et sur moi-même; mais en même temps, je te l'avoue, j'en étais et j'en suis encore inquiet; car tu es presque une demoiselle, Wilhelmine, et si quelque un de ces beaux messieurs qui de loin en loin viennent, on ne sait d'où, visiter nos plaines et parcourir nos vallons, s'avisait de te conter fleurette?..

—Penses-tu que je les écouterais, Dieterich?..

—Non pas si tu étais ma femme, car je te crois incapable de manquer à tes sermens.

—Eh bien! si je te jure à présent que je n'ai jamais aimé, que je n'aimerai jamais que toi?..

—Je me ferai à ta parole.

MME CAMILLE LEBRUN.

(La suite prochainement.)

Article lu devant la Société des Amis, 1oct 1847.

ESSAI SUR DES MOYENS D'INSTRUCTION

PUBLIQUE DANS LE BAS-CANADA.

(Suite et fin.)

Il est tant de moyens d'exciter chez nous, l'émulation pour l'instruction, comme dans la dispensation des titres, des places honorifiques, par exemple, amorce si puissante pour nous et dont il faut d'ailleurs, que nous nous contentions puisque les lucratives et les sinécures sont pour d'autres, que je pourrais me dispenser d'en démontrer aucun autre. Néanmoins, je dois dire un mot de celui de la facilité des rapports et des relations entre nos cultivateurs et les personnes instruites. Le meilleur livre pour les demis-sayans, je devrais peut-être dire, pour tous, sont les choses et les hommes. Confiné dans sa maison, ou sa terre, une grande partie de l'année; entouré de voisins aussi dénués d'instruction qu'il l'est, notre cultivateur ne laisse sa ferme que pour le marché du village voisin où ses conversations, ses affaires n'ont lieu qu'avec des personnes généralement aussi peu instruites que lui ou qui n'ont de l'éducation que le Vénis que la société lui donne; on lui parle beaucoup, et bien, je le veux d'intérêts privés (chose qu'il entend déjà très bien) mais lui parle-t-on, par exemple, d'affaires publiques, ou des choses qui lui fassent comprendre que le monde n'est pas seulement une machine, de choses qui l'instruisent enfin, non; ces intérêts publics, qu'il peut et qu'il doit comprendre, comme il est appelé à les négocier, en discute-t-on devant lui l'économie, les

progrès et surtout la fin. Non encore. Le marchand lui parlera de la cherté des marchandises à la ville, pour enchérir sur le prix des sennes; le cultivateur en fera autant de ses denrées, vouta toute sa société, vouta toute sa science. Il se croit par l'exemple qu'il a sous les yeux, et qui quelquefois n'est rien moins qu'un marchand Commissaire, qu'un Juge de Paix marchand, assez instruit pour faire ce qu'il fait, dire ce qu'ils disent et comme son ambition ne va, que très rarement plus loin que sa vanité, il en reste là. Cet état de nonbalance, d'apathie factice, suffisent pour éteindre chez lui, le désir d'atteindre plus haut et il retourne chez lui, toujours tel qu'il était, tel que la loi ne veut plus, pourtant qu'il soit ignorant. Je voudrais que la loi forçât le peuple, non seulement à connaître la lecture, l'écriture, les principes de l'arithmétique, je veux qu'il sache tout cela déjà, mais qu'on le mit dans une position telle, qu'il comprit de lui-même la nécessité de faire fructifier ces élémens d'instruction; qu'on le contraignit pour ainsi dire, et indirectement à les faire fructifier, tout en lui laissant comme de droit le choix des arts métiers ou genre d'industrie quelconque, auxquelles il porterait ses inclinations, ses talens.

Je puis, peut-être, paraître à quelqu'un, vouloir dépouiller le peuple, de son plus précieux attribut, l'inviolabilité de sa liberté, en prescrivant un moyen de la restreindre, même indirectement même pour son propre avantage. Si la liberté consiste à pouvoir faire ce que l'on doit vouloir, comme le dit Montesquieu, ma prétention n'a rien qui la restreigne; puisque l'on doit vouloir ce qui dans l'état social et le Siècle où nous sommes, est devenu une nécessité première; or chez nous, canadiens, l'instruction est une question de vie ou de mort. On nous dispute déjà aujourd'hui, que nous avons la supériorité en nombre et presque l'égalité en instruction, avec les nations qui habitent notre sol, le droit de nationalité à part; que sera-ce donc, quand nous n'aurons plus, (ce qui ne peut tarder) cette supériorité numérique, et que nous n'aurons plus pour soutenir nos droits contre ces hordes que l'Empire Britannique rejette tous les ans de son sein chez nous, que les connaissances et l'industrie, fruits que nous aurons recueillis tels quels, de l'instruction qu'on nous jette, sans plus de soins, qu'un morceau de pain à un mendiant.

Un moyen de faciliter les relations des habitans de la campagne, avec les personnes instruites et éclairées, d'établir entr'eux des rapports plus fréquents et directs, et enfin des correspondances plus intimes, dont les conséquences auraient toutes été, je pense, en faveur de l'instruction publique, eut été de faire agir comme de concert, le système actuel d'éducation, avec celui de judicature. L'une et l'autre de ces deux lois m'offrent des vices trop grands à corriger, dans leur fonctionnement, pour que je ne fasse pas quelques remarques qui y fassent penser. Considérées sous un aspect général, nos lois telles qu'elles sont aujourd'hui, sont comme autant de dispositions émanées non d'un corps législatif unique, mais d'autant de têtes que de mandataires qui composent ce corps. Elles offrent par le fonctionnement à part de chacune l'image d'une machine dont le rouage ne marcherait qu'à l'aide d'autant de forces motrices, qu'il y aurait de pièces qui la composeraient, péché en mécanique, et c'est presque un crime en législation. Si on avait su les co-ordonner ensemble, de manière que le concours de l'une pût aider à l'exécution des dispositions analogues d'une autre loi, si on avait quand le cas était possible, su les étayer pour ainsi dire l'une par l'autre, il n'est pas douteux que cet enchaînement eût dû les faire progresser toutes; il n'est pas douteux, par exemple, que le bill des écoles et celui de judicature, entr'autres, une fois réunis, pour leur exécution, ou autant que leur compatibilité l'eût pu permettre, que cette union dis-je, n'eût divisé ce monopole injuste, criement injuste, parce qu'il est exorbitant, de science, de connaissances et de moyens d'acquérir l'instruction, que possèdent les villes au détriment des campagnes; qu'on eût par là donné à ces dernières, le moyen sinon de lutter avec elles, du moins de s'instruire comme elles. Ce n'est pas une faveur qu'elles demandent, c'est une justice qu'on leur doit. N'est-il pas temps, d'ailleurs, de cesser d'exiger que nos cultivateurs quittent des travaux précieux, pour aller à quinze et vingt lieues de chez eux, implorer une justice qui devient pour eux une injustice, par rapport aux prix qu'ils achètent.

Si au lieu de ce risible colportage de la justice par les campagnes, que prescrit le dernier bill de judicature, si l'on avait divisé l'immense territoire du District de Montréal, par exemple, en juridictions distinctes et indéfinies, avec une juge résident qui n'eût été astreint aux fonctions de sa charge que dans son district, outre qu'on aurait fait disparaître le ridicule aspect d'une justice hâtive et comme à la vapeur que l'on nous donne, au moins dans certains circuits, et dont on rencontre les ministres par les chemins, comme la justice des poètes quand elle n'avait plus que ce refuge, les intérêts des parties éloignées; et cet immense district, auraient été ménagés et sans plus de frais pour le gouvernement, on aurait eu une justice peut-être moins prompte, mais plus équitable par cela même, et assurément moins coûteuse pour les individus.

On, aurai, en jetant les fondemens d'une justice sérieuse, permanente et plus près, dans les chefs-lieux de ces juridictions, jeté, en même temps, ceux d'une nouvelle ère de progrès, et de moyens d'instruction faciles pour tous. En Canada, et je pourrais dire partout, l'église, la maison d'école et le palais de justice, devant toujours être les principaux points, autour desquels iront se grouper l'industrie et l'esprit de sociabilité qui la font naître.

Cette esquisse une fois mise à exécution, que de jeunes hommes instruits et de talens, mais sans fortune, qui végètent dans les villes, en attendant une clientèle, dont ils ont le plus souvent la dernière chance, par la concurrence où ils sont avec de plus anciens qu'eux, trouveraient en se disséminant dans les chefs-lieux de ces juridictions, une vie aisée, honnête et surtout laborieuse; je dis laborieuse, parce que dans les villes, même en ne s'occupant pas agréablement ou utilement, l'on peut toujours passer le temps que le défaut de clients laisse, au lieu qu'à la campagne, il n'existe pas de moyens, que je sache, de faire des riens, il faut ou travailler ou ne rien faire du tout, or je tiens ce dernier état pour impossible.

D'ailleurs les talens percent partout et toujours, on reconnaît ceux du village comme ceux de la capitale, et si l'ambition réplique à ce changement quelle entrevoyait comme obscur, elle s'en consolera peut-être en pensant qu'il vaudrait mieux, comme le disait César, être le premier dans un hameau, que le second à Rome.

Puis là, fatigué de travaux purement intellectuels, souvent de ces jeunes hommes s'amuseront peut-être, par délassement, à cultiver le champ ou le jardin qui avoisine leur maison, et comme on voit un fils dans l'arbre que l'on plante dans la graine que l'on sème, il en prendra peut-être un soin particulier, le goût si naturel à tous de l'horticulture, de l'agriculture, ou si l'on veut, le seul désir de voir grandir, profiter ses arbres et ses plantes, s'éveillera en lui, il passera par exemple une heure au lieu de 10 minutes qu'il mettait à les visiter, à les émonder, puis il cherchera, il étudiera peut-être un livre qui traite du soin des grains, des plantes, des arbres, contre une maladie dont les siens sont atteints; il réussira sans doute; un travail judicieux et éclairé manque rarement sur ce point; on lui demandera le remède, on se le communiquera et il voilà tantôt l'oracle d'un canton, on le consultera, il se piquera de ne pas laisser mentir la réputation qu'on lui fait, et voici déjà grâce à ses recherches, un nouveau et meilleur mode de culture pour tel ou tel grain, répandu, mis en pratique. Voilà encore de l'instruction comme le peuple en a besoin. Et pourquoi, puisque le hasard à peu près seul, aura d'abord fait de ce jeune homme un citoyen utile à tous sous le rapport de l'agriculture, son inclination particulière n'en ferait-elle pas autant, on doit présumer qu'elle en ferait bien d'avantage. Notre agriculture qui est encore chez nous, ce qu'elle était il y a trois cents ans, ferait dès lors et par degré, place à un système nouveau, raisonné, plus judicieux, au lieu de ce mode machinal et routinier qui nous laisse si en arrière des autres nations.

Je puis paraître faire une hypothèse bien gratuite, quand je parle de cet avocat, par exemple qui nouvel apollon descendu des cieux, renouvelle, comme lui, la face de la campagne. J'ai à l'appui de mon assertion, l'exemple d'une partie de la paroisse de L'Assomption, où un seul homme a réussi à changer chez au moins une dizaine de ses voisins, la vieille pratique, et la fait remplacer par une nouvelle mieux appropriée et plus profitable.

Quant à l'invisibilité que l'on peut alléguer qu'un jeune homme instruit, membre d'une profession libérale veuille jamais s'adonner à l'agriculture, je réponds qu'on lui donne seulement l'espérance qu'en allant se fixer à la campagne il pourra y gagner une honnête subsistance par l'exercice de sa profession et je répondrai que des jeunes gens ainsi sortis des villes, le quart se fera agriculteurs, et cela sans qu'il soit besoin de moyens persuasifs autres que son intérêt propre, sa résidence à la campagne, et le goût de l'agriculture naturel à la plupart des hommes. D'ailleurs la plus grande partie des jeunes membres des différentes professions libérales, aux villes, sont fils de cultivateurs, et on aime toujours trop (sans que je me le puisse expliquer) la profession qu'avait son père, pour que ces trois raisons ensemble, ne l'incitent pas à exercer ou au moins à étudier l'agriculture. On a dit qu'une révolution, les circonstances faisaient souvent (et ne l'a-t-on pas vu en France, par exemple) d'obscurs conscrits des héros guerriers; à la campagne elles feront bien d'un Cicéron un Cincinnatus, et dût le Canada perdre trois illustrations du Barreau, pour n'avoir au troc qu'un excellent agriculteur, il y gagnerait encore; "Or, c'est la campagne qui fait le pays et le peuple de la campagne qui fait la nation."

Un dernier mot sur les suites de l'établissement des cours dont je viens de parler, et je termine.

Quand on ne devrait pas espérer que des membres de professions libérales, en allant se fixer à la campagne, voudraient jamais s'adonner à l'étude particulière ou à la pratique de l'agriculture; je n'en crois pas moins que ces